

# L'expression de l'identité en français : le cas de *même* et de *pareil*

Céline Corteel

UMR 8163 STL - CNRS et Universités Lille 3, Lille 1  
celine.corteel@univ-lille3.fr

## Introduction

Cette contribution consiste en une confrontation des adjectifs *même* et *pareil*, envisagés du point de vue de leur fonctionnement syntaxico-sémantique, mais également de leur exploitation discursive. En dépit du traitement de certains dictionnaires et de l'usage courant (cf. l'expression « du pareil au même »), il s'avère que la notion de synonymie ne permet pas de rendre compte du caractère propre de *même* et de *pareil*. Les deux adjectifs se prêtent pourtant à des emplois similaires, qui s'expliquent par le fait que ce sont des prédicats binaires exprimant une relation d'identité entre au moins deux entités. Dans ce qui suit, l'examen successif des différents emplois de *même* et de *pareil* nous permettra, au-delà de leur parenté sémantique évidente, de dégager la spécificité sémantico-référentielle de l'un par rapport à l'autre.

Il en ressortira que *pareil* ne s'emploie que dans les cas de non-identité absolue : l'adjectif exprime une relation de ressemblance – souvent approximative – entre des entités référentiellement distinctes, sur la base de traits sémantiques communs. Corollairement, *pareil* permet de mettre en lumière le fait qu'un référent donné présente des caractéristiques particulièrement saillantes, ou jugées comme telles. Concernant *même*, nous montrerons qu'il peut aussi bien exprimer une identité de type entre deux objets distincts (cf. *Elles ont la même robe*) que l'unicité référentielle (cf. *Elles ont le même père*), à partir du moment où son interprétation repose sur un effet de distributivité préalable.

## 1 Pour commencer...

### 1.1 Ce dont nous ne parlerons pas

Afin d'éviter toute confusion, il importe de préciser que nous écartons délibérément de notre propos le *même* adverbial illustré sous (1), ainsi que le *même* postposé (cf. (2)) :

- (1) *Même Pierre est venu.*
- (2) *Pierre lui-même est venu.*

Le *même* adverbial a été étudié notamment par Anscombre (1973), Anscombre & Ducrot (1978, 1983), Ducrot (1980). *Même* postposé a également fait l'objet de plusieurs études dans la littérature, notamment par Van Belle (1988), Zribi-Hertz (1990a) et (1990b), ou encore Portine (1999). Notre propos portera donc uniquement sur le *même* dit d'identité, antéposé au substantif, comme en (3) :

- (3) *Rémi a le même pull que Xavier.*

Ce parti-pris n'exclut toutefois pas l'idée d'un lien possible entre les trois unités (cf. notamment Van Peteghem (2001a) pour une approche comparée des trois *même*).

### 1.2 *Même* et *pareil* : des divergences distributionnelles

Si le sens rapproche dans un premier temps *même* de *pareil*, les deux adjectifs n'ont pas pour autant le même statut dans les grammaires, qui classent *même* parmi les « indéfinis »<sup>1</sup>, eux-mêmes rangés parmi les déterminants, et réservent à *pareil* le statut de « qualificatif ». Le classement de *même* parmi les indéfinis ne semble pas aller de soi, pourtant, puisqu'il fait généralement l'objet d'un commentaire précisant qu'il

s'agit d'un indéfini atypique, en ce sens qu'il est « non quantificateur » (Arrivé *et alii* 1986 : 325) ou encore « qualitatif » (Wagner & Pinchon 1962 : 110).

Au-delà de cette différence de classification, *même* et *pareil* présentent un certain nombre de divergences distributionnelles, dont certaines peuvent sembler déroutantes. A simple titre illustratif, nous nous attarderons sur deux d'entre elles, à savoir leur complémentation et leur combinaison avec les déterminants. Il en ressortira que *pareil* présente des propriétés typiquement adjectivales dont *même* est dépourvu. Le clivage *pareil* / *même* se fonde d'abord sur le fait que le premier régit un complément prépositionnel (cf. (4)), tandis que le second a un complément en *que*, qui s'apparente au subordonnant des constructions comparatives (cf. (5) et (6)) :

- (4) *J'ai un sac pareil au tien.*  
 (5) *Pierre a suivi le même chemin que Paul.*  
 (6) *Pierre a fait un meilleur choix que Paul.*

Cette propriété rapproche *même* de *autre*, mais l'éloigne des adjectifs qualificatifs prototypiques, dont le régime est prépositionnel<sup>2</sup> (cf. (8)) :

- (7) *Pierre a suivi un autre chemin que Paul.*  
 (8) *J'ai un sac différent du tien.*

L'étrange affinité de *même* pour l'article défini l'éloigne également des adjectifs qualificatifs. Les exemples (9) et (10) illustrent ainsi l'incapacité de *même* à occuper la position attribut dès lors qu'il n'est pas précédé d'un article défini :

- (9) a. \**Cette voiture est même que celle-là.*  
 b. \**Ces deux voitures sont mêmes.*  
 (10) a. *Cette voiture est la même que celle-là.*  
 b. *Ces deux voitures sont les mêmes.*

Cette contrainte qui impose la présence du défini devant l'adjectif attribut ne se retrouve pas avec *pareil* (cf. (11)), qui se comporte à cet égard comme la grande majorité des adjectifs qualificatifs (cf. (12)) :

- (11) *Ces deux voitures sont pareilles.*  
 (12) *Ces deux voitures sont neuves / rouges / propres / étincelantes.*

Un autre fait étonnant vient de ce que *le même N* est susceptible d'apparaître dans des contextes traditionnellement hostiles aux syntagmes définis. La construction peut en effet figurer comme sujet postposé dans des tournures impersonnelles :

- (13) a. *Il est arrivé le même accident que la semaine dernière.* (Van Peteghem 1997b : 77)  
 b. *Il passe la même voiture tous les matins.*

Or, il s'agit d'une position a priori réservée aux SN indéfinis :

- (14) *Il est arrivé une lettre / \*la lettre.*

De façon plutôt surprenante, *même* adnominal semble d'ailleurs former 'un bloc' avec le défini, comme il ressort de (15) où l'on voit que la présence d'un adverbe n'est possible qu'à condition qu'il soit incident à l'ensemble du groupe formé par [*le + même*] :

- (15) a. \**Ils ont la presque même voiture.*  
 b. *Ils ont presque la même voiture.*

En revanche, lorsque *pareil* est modifié par un adverbe, ce dernier porte directement sur l'adjectif :

(16) *Ils ont des voitures presque pareilles.*

### 1.3 *Même et pareil* : deux adjectifs relationnels

Sur le plan sémantico-référentiel, la grande spécificité de *même* et de *pareil* tient à leur caractère « relationnel », qui constitue, comme nous allons le voir, la véritable clef de voûte des différents emplois de ces deux adjectifs.

Le caractère relationnel de *même* et de *pareil* vient de ce que ces adjectifs sont des prédicats à deux arguments, qui expriment toujours une relation entre au moins deux entités co-classifiées<sup>3</sup>. Cette caractéristique est souvent signalée dans la littérature, en particulier pour *même*, généralement regroupé avec *autre* à cette occasion. Noailly (1999, 2003) souligne ainsi que « *même* et *autre* impliquent, par leur affirmation d'identité ou d'altérité, une confrontation du référent visé par le substantif recteur avec un autre (ou d'autres) référent(s) de la même catégorie » (1999 : 21), ou encore que « *même* et *autre* [...] ont, par leur sémantisme inhérent, le pouvoir de mettre en scène une distinction, celle d'un objet de discours par opposition à d'autres de la même catégorie que lui » (2003 : 383). *Même* rejoint ainsi la catégorie des adjectifs que Berrendonner & Reichler-Béguelin (1996) appellent « paradigmatiques », parce qu'ils ont la propriété de présupposer « un paradigme d'éléments semblables à l'élément auquel il[s] [sont] attaché[s] dans la phrase actuelle ». Ces remarques valent également pour *pareil*, qui rejoint la liste des adjectifs dits « de comparaison » établie par Schnedecker (2002 : 7), qui regroupe des adjectifs comme *analogue*, *comparable*, *identique*, *similaire*, ou encore *distinct*, *divergent*, *disjoint*. Van Peteghem (2002 : 60) précise aussi que *pareil* est « un adjectif relationnel, exprimant, tout comme *même*, une relation d'identité ou d'égalité entre au moins deux entités [...] ». *Même* et *pareil* se distinguent donc d'abord par leur caractère foncièrement relationnel<sup>4</sup>, en vertu duquel ils n'attribuent pas de propriété intrinsèque au référent du SN dans lequel ils figurent. Les énoncés sous (17), par exemple, ne nous apprennent absolument rien des caractéristiques des lunettes en question, sinon qu'elles sont portées à la fois par Julie et Léa :

- (17) a. *Les lunettes de Julie sont les mêmes que celles de Léa.*  
b. *Les lunettes de Julie sont pareilles que celles de Léa.*

Il importe également de remarquer que (17)a peut recevoir deux interprétations, selon que Julie et Léa portent alternativement une seule et même paire de lunettes, ou qu'elles possèdent chacune leur paire en propre. Dans le premier cas, le SN-hôte de *même* renvoie à un référent unique, et les étiquettes généralement utilisées dans la littérature sont celles de d' « égalité » (Martin 1975), d' « identité référentielle » (Van Peteghem 1997b), ou encore d' « identité numérique » (Ferret 1996). Dans le second cas, on peut parler d' « identité qualitative » (Van Peteghem 1997b), *même* impliquant alors une ressemblance entre des entités référentiellement distinctes. Cette distinction entre une identité de *token* et une identité de *type* soulève des questions essentielles sur le plan sémantique (autour de la généricité, de la typologie sémantique des noms, notamment). Concernant *même*, il s'avère que les deux types d'interprétation sont compatibles avec tous les emplois de l'adjectif (i.e. emploi corrélatif, lecture anaphorique et lecture dépendante. Cf. *infra*). *Pareil*, pour sa part, ne peut exprimer que l'identité qualitative. On le voit en (17)b qui implique que la comparaison s'instaure entre des entités référentiellement distinctes. Nous verrons dans ce qui suit que la ressemblance exprimée par *pareil* est parfois très approximative dans la mesure où elle ne se fonde pas nécessairement sur des critères objectivement vérifiables<sup>5</sup>.

### 1.4 *Même et pareil* : des emplois similaires

Corollairement à leur valeur relationnelle, *même* et *pareil* établissent toujours une relation entre le référent du SN-hôte figure et celui d'un autre élément, qui peut occuper trois positions dans le contexte :

- (i) à l'intérieur du complément de l'adjectif (cf. (17)) ;

(ii) dans le contexte gauche ; on obtient une lecture anaphorique :

- (18) *Pierre m'a offert des fleurs.*  
 a. ... *Je ne m'attendais pas à une surprise pareille !*  
 b. ... *Paul m'a fait la même surprise il y a deux jours.*

(iii) les arguments de *même* et de *pareil* peuvent également se trouver dans la phrase même. Deux cas de figure sont alors à distinguer, selon que les différents arguments de la relation sont fournis dans le cadre du SN-hôte de l'adjectif, ou que la récupération des arguments impose de recourir à un autre élément de la phrase. La première possibilité, pour laquelle on peut parler de « lecture interne », est illustrée en (19) :

- (19) a. *J'ai retrouvé deux clés pareilles au fond de mon sac.*  
 b. *Ce sont les deux mêmes clés.*

Ce type d'emploi étant relativement rare, nous le laisserons de côté dans cette contribution. La seconde possibilité, illustrée sous (20), met en jeu un phénomène connu dans la littérature sous le nom de « lecture dépendante » (cf. Laca & Tasmowski 2001) :

- (20) *Pierre et Jacques ont la même voiture / des voitures presque pareilles.*

Dans ce qui suit, nous allons voir qu'en dépit de ces similitudes d'emploi, *même* et *pareil* n'exploitent pas de la même façon les différentes possibilités d'encodage de leurs arguments, ce qui nous permettra de dégager leur spécificité sémantico-référentielle et de comprendre pourquoi ils donnent lieu à des effets de sens différents.

## 2 Quand *pareil* et *même* régissent un complément

Comme nous l'avons déjà signalé, une distinction fondamentale tient au fait que *même* et *pareil* mettent en jeu deux types de complémentation : la complémentation prépositionnelle en *à* de *pareil*, d'une part (cf. (4)) ; la complémentation corrélatrice de *même*, d'autre part (cf. (5)). Examinons successivement le fonctionnement des deux adjectifs, en commençant par *pareil*.

### 2.1 Pareil + complément

#### 2.1.1 Approche distributionnelle

Le complément de *pareil* est introduit par la préposition *à*, elle-même suivie d'un élément nominal qui peut être un SN, un pronom ou un nom propre :

- (21) a. *L'histoire est loin, Védrennes aussi, et tous ceux qui l'écoutaient, cette nuit-là, sont pareils à des souvenirs maintenant.* (Vrigny R., 1963, *La nuit de Mougins*)  
 b. *Et les autres s'éloignent, déçus vaguement au fond d'eux-mêmes de l'avoir vu tellement pareil à eux.* (Genevoix M., 1950, *Ceux de 14*)  
 c. *Ils sont pareils à leur pionnier Christophe Colomb, ce roturier qui se confectionna une ascendance et un blason avant même que d'avoir tenté la grande aventure.* (T'Serstevens A., 1963, *L'itinéraire espagnol*)

Lorsque le complément comporte un SN, le nom-tête constitue parfois une reprise à l'identique du nom modifié par *pareil* :

- (22) [...] *dans un ciel tendre et enflammé pareil aux ciels d'automne que j'aimais si fort quand j'étais à Pékin.* (Leiris M., 1966, *La règle du jeu*)

Mais la reprise du nom est le plus souvent assurée de façon anaphorique par un pronom dans le complément, comme en (23) :

- (23) *Elle avait une fille, Carmen, elle n'avait jamais pu savoir de qui et, n'ayant pas voulu lui réserver un sort pareil au sien, elle avait [...]* (Duras M., 1950, *Un barrage contre le Pacifique*)

Le nom présent dans le complément diffère donc généralement de celui modifié par *pareil*. Dans ce cas, il arrive que les deux noms entretiennent un rapport d'inclusion lexicale, comme en (24), dans lequel le nom présent dans le complément fait figure d'hyponyme par rapport à celui modifié par *pareil* :

- (24) [...] *tirée par un vieux cheval pareil à la jument de l'Hôtel du sauvage* (Vialatte A., 1951, *Les Fruits du Congo*)

Mais – et ce fait peut, de prime abord, sembler paradoxal – dans les cas où le complément de *pareil* comporte un nouveau nom, il s'avère que ce dernier appartient généralement à une tout autre classe référentielle que le nom modifié par l'adjectif. En (25) par exemple, le rapprochement établi par *pareil* n'est pas prévisible *a priori* dans le lexique, dans la mesure où il concerne des organes humains et des agrumes :

- (25) *Il déboîte les articulations, l'arbalète des clavicules, au moyen d'un couteau boutonné. Le regard des étudiants plonge dans la cavité abdominale, où flottent les organes pareils à des agrumes de toutes formes, aux couleurs exotiques.* (Mertens P., 1987, *Les éblouissements*)

Cet exemple illustre bien le fait que la comparaison établie par *pareil* peut s'affranchir des catégories référentielles.

### 2.1.2 Une relation 'asymétrique'

Contrairement à la grande majorité des adjectifs relationnels, qui sont soumis à une contrainte de co-classification de leurs arguments (cf. Schnedecker (2002 : 11)), *pareil* permet de rapprocher des entités catégorisées différemment dans la langue, comme c'est aussi le cas en (26) et (27) :

- (26) [...] *un front étroit sous les cheveux tirés trop raide, noués en un terne chignon pareil à une pelote de ficelle sale.* (Genevoix M., 1950, *Ceux de 14*)
- (27) *Des femmes en jupes longues, puis en jupes courtes, s'étaient appuyées à son comptoir, sous de grands chapeaux pareils à des auréoles [...]* (Yourcenar M., 1959, *Denier du rêve*)

Dans ces exemples, le complément comporte un nom différent de celui sur lequel porte *pareil*, et l'adjectif rapproche des entités n'appartenant pas à la même catégorie référentielle. Cependant il est généralement possible d'inférer un (ou plusieurs) trait(s) sémantique(s) commun(s) aux entités comparées, sur la base duquel (desquels) se fonde le rapprochement imagé. Ainsi en (26), on peut considérer qu'un chignon et une pelote partagent le sème [+ boule formée de fils tournés sur eux-mêmes], en (27) les chapeaux et les auréoles ont en commun le trait [+ sur la tête]. L'absurdité de (28) confirme la nécessité de pouvoir inférer au moins un trait commun aux entités rapprochées :

- (28) \**J'admirais ces longs cheveux pareils à des voitures.*

Des exemples comme (26) et (27) montrent que la présence d'un nouveau nom dans le complément permet à *pareil* d'établir un rapprochement imagé entre un comparé généralement spécifique et un comparant non spécifique, voire générique (cf. Van Peteghem 2002 : 62). *Pareil* est alors le siège d'une relation asymétrique entre deux référents dont l'un est plus virtuel que l'autre. Ce caractère asymétrique de la relation ressort d'ailleurs du fait que lorsque *pareil* fait figure de prédicat principal, la permutation des deux arguments de part et d'autre de l'adjectif rend l'interprétation beaucoup plus malaisée :

- (29) *Il est pareil au clavier d'une machine à écrire.* (Bienne G., 1990, *Les jouets de la nuit*)

(30) ? *Le clavier d'une machine à écrire est pareil à lui.*

Lorsque les arguments de l'adjectif ne sont pas co-classifiés, comme en (27) ou (29), le complément de *pareil* permet la description d'un référent donné, dont certaines propriétés attirent l'attention du locuteur qui les met en vedette *via* un comparant présenté comme le représentant prototypique de ces propriétés. D'où ce décalage référentiel entre un comparé généralement spécifique, et un comparant qui tient lieu de parangon pour l'évaluation d'une (ou plusieurs) propriété(s).

### 2.1.3 Importance de l'environnement discursif dans l'interprétation de *pareil*

L'examen de plusieurs exemples attestés, tirés majoritairement de *Frantext*, suggère que l'environnement discursif joue un rôle fondamental dans l'interprétation de la relation exprimée par *pareil*.

On notera tout d'abord que le comparant imagé est souvent accompagné d'un modifieur, lequel semble généralement nécessaire à la cohérence du rapprochement établi au moyen de *pareil*. En (31), par exemple, l'omission des modifieurs nuit à l'interprétation : les phrases sous (32) ne sont pas incorrectes, mais elles semblent appeler une explication, puisqu'on peut alors se demander ce qui justifie le rapprochement entre les entités comparées :

- (31) a. *[Il écoute] le raclement mou, étouffé, de la proue plate glissant pour l'accostage sur la vase de la berge, et le bruit final de bois heurté de la gaffe reposée sur les planches, **pareil** au verrou tiré sur la journée finie.* (Gracq J., 1970, *La Presqu'île*)  
 b. *[...] avec de grands mouvements de tout le corps, **pareil** à une femme qui enfante.* (Vialatte A., 1951, *Les fruits du Congo*)
- (32) a. *[...] ? le bruit final de bois heurté de la gaffe reposée sur les planches, **pareil** au verrou / à un verrou.*  
 b. *[...] ? avec de grands mouvements de tout le corps, **pareil** à une femme.*

Les exemples attestés dont nous disposons suggèrent que la préposition *à* est souvent suivie d'un démonstratif en emploi de « démonstratif cataphorique générique »<sup>6</sup> (DCG), tel qu'il a été décrit par Kleiber (2005a) :

- (33) a. *C'est ce bras léger d'amandier qui tendait à l'une des petites chattes un bol de viande mêlée de légumes frais: - Alors, lui dit-il sans cesser pour autant de m'écouter, **pareil** à ces vieilles nourrices chez qui se confondent les gestes de la nourriture et du bavardage, combien de temps encore vais-je tenir ce bol ?* (Monesi I., 1966, *Nature morte devant la fenêtre*)  
 b. *Il aimait ce temps protégé où il abordait des longs sommeils et des journées courtes : c'était un temps volé qui dormait mal, mais meilleur à prendre que tout autre, **pareil** à ces vacances magiques qu'ouvre aux collégiens un incendie ou une épidémie.* (Gracq J., 1958, *Un balcon en forêt*)

Comme l'a montré Kleiber (2005a), une particularité de ce tour tient au fait que la relative est nécessaire : sa suppression entraîne une interrogation sur l'identité du référent visé par le démonstratif :

- (34) a. ? *Alors, lui dit-il sans cesser pour autant de m'écouter, **pareil** à ces vieilles nourrices.*  
 b. ? *C'était un temps volé qui dormait mal, mais meilleur à prendre que tout autre, **pareil** à ces vacances magiques.*

On voit donc que la présence d'un modifieur dans le complément joue souvent un rôle crucial dans l'identification (voire la création discursive) du type auquel le référent du nom modifié par *pareil* est comparé.

Dans d'autres cas, comme en (35), le comparant imagé est appelé par une prédication :

- (35) *Des toits de guitounes se pelotonnent contre elle, pareils à une portée de bêtes.*  
(Genevoix M., 1950, *Ceux de 14*)

*Pareil* figure d'ailleurs souvent dans une position détachée assez éloignée du nom, ce qui suggère que l'adjectif vient en fait se greffer sur tout un énoncé, pour une ressaisie descriptive d'un référent envisagé dans un cadre prédicatif<sup>7</sup>. Si on prend, par exemple, la phrase sous (36), l'individu dont il est question n'évoque un athlète de la glorieuse époque que par son attitude : qu'il serre les pieds et décroise les bras, et la comparaison n'est plus valable :

- (36) *Et il croisa les bras, le pied gauche en retrait, pareil à quelque athlète de la glorieuse époque.* (Gibeau Y., 1952, *Allons z'enfants*)

Notre corpus comporte aussi plusieurs phrases dans lesquelles le 'légitimeur' du rapprochement établi par *pareil* est présent sous la forme d'un syntagme prépositionnel apposé entre l'adjectif et son complément :

- (37) *Il risquait un regard vers les élèves de sa section, pareils, sous leurs sombres collets-manteaux, à quelque tribu de bandits calabrais en grand colloque.* (Gibeau Y., 1952, *Allons z'enfants*)

Quand il s'agit de référents humains, l'assertion établie au moyen de *pareil* est le plus souvent justifiée explicitement par la présence d'une ou plusieurs propositions dans le contexte droit, comme en (38), dans lequel nous avons mis en gras les justifications :

- (38) « *Lolo est pareil aux autres maintenant ! Il joue, il court, il a des copains. Ça y est !* »  
(Schreiber B., 1996, *Un silence d'environ une demi-heure*)

Tous ces exemples montrent l'importance de l'environnement discursif dans l'interprétation de *pareil*, qui permet de caractériser un référent donné envisagé dans un cadre prédicatif. Mais venons-en maintenant aux cas dans lesquels *même* régit un complément.

## 2.2 Même + complément

L'exemple sous (39), illustre bien le fait que le complément régi par *même* est d'une autre nature que celui régi par *pareil*, tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantico-référentiel :

- (39) *Pierre a la même voiture que Paul.*

Une différence évidente tient d'abord au fait que le régime de *même* est introduit par un *que* corrélatif, et non par une préposition (cf. le blocage sous (40)).

- (40) *Pierre a la même voiture \*de Paul /\*à Paul.*

Du point de vue syntaxique, Muller (1996) considère que la corrélatif régie par *même* peut recevoir une analyse en termes de relativation, similaire à celle qu'il propose pour les comparatives adjectivales en général. L'idée est que le constituant suivant le *que* régi par *même* comporte un élément vide, et qu'il convient de l'analyser comme une comparative elliptique. Un exemple comme (39), basé sur un parallélisme entre les termes *Pierre* et *Paul*, en contraste avec le verbe *avoir*, est ainsi associé à la lecture sous (41) :

- (41) *Pierre a la même voiture que Paul a (e).* (Muller 1996 : 126)

Comme le souligne Van Peteghem (à paraître)<sup>8</sup> à propos des constructions comparatives, le caractère réduit du complément peut probablement être mis au compte du fait que « le matériel lexical qui est identique à celui de la principale est normalement effacé dans la proposition comparative ». Muller (1996 : 84) précise pour sa part que l'ellipse à l'œuvre dans les comparatives concerne des éléments de même sens que dans la principale, mais qu'il ne s'agit pas nécessairement d'éléments formellement identiques.

Sur le plan sémantico-référentiel, le contraste sous (42), repris à Muller (1996), illustre le fait que le constituant suivant *que* ne correspond pas directement à un argument de *même* :

- (42) a. *Pierre a la même voiture que Paul.*  
b. *\*Il a la même voiture que cette Mercedes.* (au sens de : *Il a cette Mercedes*)

Partant de ce constant, Van Peteghem (1997b, 2000) caractérise la construction comme mettant en jeu un « repère indirect », repère qui constitue une ‘clé’ pour l’interprétation de *même*. Ainsi en (39), la comparaison porte sur des voitures, mais le constituant *Paul* présent dans la subordonnée contraste avec le SN sujet *Pierre*, et non pas avec le substantif *voiture* modifié par *même*. L’identification de la voiture en question ‘transite’ ainsi par *Pierre* et *Paul*, qui constituent les deux « repères » indirects associés à l’interprétation du SN contenant *même*. L’analyse en termes de relativation met d’ailleurs clairement en lumière le rôle similaire joué par les deux noms par rapport à un même prédicat (*cf.* (41)).

Du point de vue de la structure de l’information, la présence de *même* en (39) présuppose (43) et pose (44) :

- (43) *Pierre a une voiture, Paul a une voiture.*  
(44) *La voiture de Pierre est la même que la voiture de Paul.*

Le présupposé de (43) montre que l’interprétation de *même* est reliée à des effets de distributivité : le prédicat *avoir une voiture* est en effet distribué sur chacun des repères indirects. Pour fastidieux ou inutilement compliqué qu’il puisse paraître, cet appariement distributif n’en est pas moins nécessaire à l’interprétation de *même* suivi de *que*, comme il ressort de (42) ou encore du contraste entre (45) et (46) :

- (45) a. *Un cousin qui portait le même prénom que **le tien** ?* (Lanzmann J., 1994, *La horde d’or*)  
b. [...] *une ordonnance à votre nom supposée soigner la même maladie grave que **celle dont il souffre**.* (Orsenna E., 1993, *Grand amour*)  
(46) a. *\*Un cousin qui portait le même prénom que **Jacques**.*  
b. ... *\*supposée soigner la même maladie grave que **le cancer**.*

Le point crucial est que l’anaphore nominale<sup>9</sup> réalisée dans le corrélatif inférieur de (45) comporte un modifieur déterminatif qui donne accès au repère indirect nécessaire à l’interprétation de *même*. Ainsi, la relative « dont il souffre » de (45)b permet d’identifier la maladie dont il est question par le biais d’un individu porteur de cette maladie. Et en (45)a, le pronom possessif « le tien » qui suit *que* s’interprète *grosso modo* comme « le N de toi », bien que cette formulation ne soit pas très heureuse. L’identification du prénom en question passe ainsi par le biais d’un interlocuteur portant ce prénom, et qui est mis en contraste avec l’individu auquel renvoie le SN sujet *un cousin*.

Tout ceci montre que l’interprétation de *même* suivi de *que* impose d’apparier le N sur lequel porte l’adjectif avec deux repères indirects, dont l’un est fourni par le constituant figurant dans le complément. Dans ce qui suit, nous allons voir que cet appariement distributif n’est pas seulement lié aux emplois corrélatifs, et qu’il est en fait crucial dans tous les emplois de *même*.

### 3 Quand *pareil* et *même* déclenchent une anaphore

*Pareil* et *même* se distinguent également clairement l’un de l’autre en emploi anaphorique, en particulier lorsqu’ils occupent une position adnominale.

#### 3.1 *Pareil* anaphorique ou la création d’un type discursif

Les exemples dont il sera question ici sont du type de (47), dans lequel *pareil* figure sans complément dans un SN référentiellement dépendant, l’un de ses arguments étant instancié grâce au contexte gauche :



- (47) *Pierre, accablé, tressaillit. Il imagine son maître, en habit de soie et manches dentelles, en train de croupir dans une geôle obscure. Non, il était impossible qu'il soit le responsable d'une ignominie **pareille** ! (Frantext)*

Comme dans le cas des emplois à complément, nous allons voir que *pareil* anaphorique permet d'établir une relation asymétrique entre un antécédent dont il focalise certaines propriétés saillantes, et une reprise anaphorique qui passe par l'intermédiaire d'un type discursif.

Le glissement référentiel opéré par *pareil* anaphorique est décrit par Van Peteghem (2002 : 69) comme la construction d'une nouvelle classe générique à partir du référent de l'antécédent. Selon ses propres termes, « *pareil* permet [...], tout comme *tel*, de construire une nouvelle classe générique à partir du référent de l'antécédent, assorti de certaines qualités pas toujours explicites, auxquelles *pareil* renvoie ». L'indéfinitude du syntagme contenant *pareil* serait ainsi liée à la nouveauté de la classe générique construite à l'aide de l'adjectif. Cette hypothèse d'une anaphore passant par l'intermédiaire d'une nouvelle classe générique rejoint celle de Riegel (1997a, b, à paraître) à propos de *tel* anaphorique, qui la formule d'un point de vue 'intensionnel' comme le renvoi à un type. Selon lui, en effet, *tel* anaphorique permet la création d'un type qui associe au nom modifié des caractéristiques spécifiantes prélevées sur l'antécédent. Riegel (1997b : 235) précise ainsi le SN *un tel voyage* de (48) s'interprète comme désignant une occurrence du concept [voyage], présentant des propriétés typiques inférables à partir de la phrase précédente :

- (48) *Pierre a fait le tour du monde sur le paquebot France. Un **tel** voyage a dû lui coûter une petite fortune.* (Riegel 1997b)

Le caractère intensionnel de l'anaphore réalisée s'établit nettement par contraste avec la reprise démonstrative de (49), qui impose une interprétation extensionnelle du SN modifié comme coréférent à l'antécédent :

- (49) *Pierre a fait le tour du monde sur le paquebot France. Ce voyage a dû lui coûter une petite fortune.*

Par contre, comme Riegel l'a d'ailleurs lui-même noté, *tel* épithète anaphorique se glose toujours naturellement par *pareil* :

- (50) ... *Un voyage **pareil** a dû lui coûter une petite fortune.*

Le rapprochement entre *pareil* et *tel* mériterait de faire l'objet d'une étude approfondie que nous n'avons pas encore menée. Le point crucial pour le présent propos est que l'antécédent de *pareil* anaphorique déclenche la création d'un type nouveau, qui associe au N modifié par *pareil* une ou plusieurs caractéristique(s) particulière(s) de l'antécédent. Cette hypothèse est corroborée par le fait que *un N pareil* peut toujours se gloser par '*un N de ce type / de cette nature / de cette sorte*', comme le montre (51), qui équivaut *grosso modo* à (40a) :

- (51) *Un voyage de ce type / de cette nature / de cette sorte...*

Le locuteur renvoie donc à un certain type de voyage dont l'antécédent est un exemplaire. Un autre argument vient de ce que le syntagme contenant *pareil* n'est jamais coréférentiel avec l'antécédent, contrairement à ce qui se passe avec les SN démonstratifs :

- (52) *Paul est arrivé en retard.*  
a. ... \**Un étourdi pareil a raté son train.*  
b. ... *Cet étourdi a raté son train.*

Par contre, (53) est acceptable, car la bascule d'un contexte factuel à un contexte contrefactuel bloque l'interprétation spécifique du SN contenant *pareil*, annulant ainsi toute possibilité de coréférence :

- (53) *Paul est arrivé en retard. Un étourdi pareil ne pouvait que rater son train.*

D'une manière générale, l'anaphore déclenchée par *pareil* va de pair avec une certaine rupture, provoquée par le fait qu'un référent donné est doté de propriétés remarquables aux yeux du sujet pensant. Nous

avons ainsi montré dans une étude antérieure (cf. Corteel 2006) que le site anaphorique comporte très souvent la marque d'une appréciation d'ordre affectif ou évaluatif, impliquant une réaction émotionnelle de l'énonciateur ou la façon dont il perçoit le référent – soit un des deux aspects de la subjectivité selon Kerbrat-Orecchioni (1980). En (47), par exemple, le nom *ignominie* signale l'appréciation que le locuteur porte sur le référent. Par ailleurs, le caractère intensionnel du réajustement opéré au moyen de *pareil* explique probablement pourquoi l'adjectif peut facilement être antéposé, voire figurer seul à gauche du nom, occupant alors la place normalement réservée aux déterminants (cf. Corteel 2006) :

- (54) a. *Je ne m'attendais pas à une surprise **pareille**.*  
b. *Je ne m'attendais pas à une **pareille** surprise.*  
c. *Je ne m'attendais pas à **pareille** surprise.*

### 3.2 Lecture anaphorique de *même*

L'analyse selon laquelle le SN contenant *même* est toujours mis en relation, à travers une prédication, avec au moins deux repères déterminatifs, reste valable dans les cas où *même* renvoie anaphoriquement à un antécédent. La spécificité des emplois anaphoriques tient au fait que les deux prédications donnant accès aux arguments de *même* sont réalisées discursivement et explicitement dissociées, l'une étant fournie par le site qui héberge le SN anaphorique, l'autre par le site contenant l'antécédent. En outre, ces deux prédications successives sont rarement identiques au niveau formel. Considérons (55) :

- (55) *Lors de la soirée, Marie portait une robe rose pâle. Un chapeau de la **même** couleur complétait harmonieusement sa tenue.*

Dans cette phrase, le nom *couleur* sur lequel porte *même* renvoie à l'antécédent *rose pâle* du contexte gauche. Cette reprise est rendue possible par le fait que le SN anaphorique et le SN antécédent sont tous les deux mis en relation avec un « repère indirect ». *Rose pâle* fonctionne ainsi comme le modifieur de *robe*, tandis que le syntagme contenant *même* porte sur le nom *chapeau* par le biais d'un complément prépositionnel. Autrement dit, l'enchaînement prédicatif est tel qu'il fournit les deux pôles déterminatifs distincts nécessaires à l'emploi de *même*. Ce que *même* identifie, c'est d'abord une couleur commune à la robe et au chapeau. En atteste le fait que la structure corrélatrice correspondante impose de faire figurer le nom *robe* – et non pas *rose pâle* – dans le corrélaté :

- (56) \**Son chapeau était de la même couleur que rose pâle.*  
(57) *Son chapeau était de la même couleur que sa robe / que celle de sa robe.*

On voit donc que lorsque *même* déclenche une anaphore, son interprétation implique que le SN sur lequel il porte soit mis en relation avec deux repères indirects. D'où la terminologie de Van Peteghem (1997b : 78), qui proposait de décrire *même* comme un « opérateur de symétrie », ou encore un « opérateur distributif ».

Cette analyse est corroborée, dans le cas particulier des interprétations anaphoriques, par le fait qu'il existe souvent un parallélisme<sup>10</sup> syntaxique entre le SN contenant *même* et l'antécédent (cf. Corteel 2011, AP). L'énoncé sous (58) illustre ainsi le parallélisme des fonctions qui peut exister entre le SN anaphorique et son antécédent :

- (58) *Le matin, **une** *sourde aversion* me gagne lorsque je reconnais son charivari de souk. Le soir, **la même** *colère* lève en moi quand les fêtards viennent frimer à bord de leurs bolides fourbis... (Khadra Y., 2006, *Les sirènes de Bagdad*)*

Dans cet exemple, le SN contenant *même* et son antécédent occupent tous les deux la fonction syntaxique de sujet, et ils dénotent un état conçu comme localisé dans la personne. Les deux phrases sont en outre amorcées de façon similaire par un complément temporel en position détachée, et elles se terminent toutes les deux par une subordonnée à valeur temporelle. Cette correspondance syntaxique montre que le référent du SN contenant *même* est identifié par rapport à deux situations similaires mises en parallèle. En

un mot, on dira que *même* permet au narrateur de comparer la colère qu'il éprouve le soir, à la colère qu'il éprouve le matin. Cette symétrie, qui prend ici la forme explicite d'un parallélisme, constitue la condition *sine qua non* à la contribution sémantique de *même*.

#### 4 Lecture dépendante de *même* (et de *pareil*)

Si les lectures dépendantes de *même* sont tout à fait naturelles, elles s'avèrent marginales dans le cas de *pareil*, ce qui, comme nous allons le voir, peut être mis au compte du sémantisme respectif des deux adjectifs.

##### 4.1 *Même* : la primauté de la distributivité

Ainsi que nous l'avons signalé *supra*, *même* connaît également des lectures dépendantes, comme en (59) :

(59) *Jean et Pierre ont proposé la même solution.* (Laca & Tasmowski 2001 : 145)

La particularité de (59) tient au fait que le calcul interprétatif déclenché par la présence de *même* se résout dans le cadre de la phrase. Ainsi que l'a noté Carlson (1987 : 532) à propos de l'anglais, « [...] the sentence in some way or other provides its own context » - raison pour laquelle il parle de *sentence-internal reading*. Mais contrairement à ce qui se passe dans le cas des emplois à complément (cf. *supra*), il est ici nécessaire de sortir du cadre du SN pour récupérer les arguments de l'adjectif.

Du point de vue sémantico-référentiel, la phrase sous (59) présente une double particularité. Tout d'abord, le syntagme dans lequel *même* figure est « référentiellement dépendant », au sens de Laca & Tasmowski (2001 : 145), qui rappellent qu'on désigne par là des expressions « comme les anaphores et les pronoms liés, dont l'interprétation co-varie avec celle d'un autre élément dans la phrase »<sup>11</sup> (cf. (60)) :

(60) a. *Chaque candidat a quinze minutes pour se présenter.*

b. *Chaque candidat a quinze minutes pour présenter ses ouvrages.*

L'autre caractéristique de (59) – essentielle pour notre propos – vient de ce que cette dépendance référentielle met en jeu un effet de distributivité, que Laca & Tasmowski (2001 : 146) décrivent en ces termes : « Tout comme dans les interprétations des anaphores et dans les interprétations liées des pronoms un appariement systématique est établi entre la référence du pronom et la valeur prise par un autre élément de la phrase, dans les interprétations dépendantes des expressions d'identité il est établi un appariement entre les objets dont on affirme l'identité ou la non-identité et d'autres éléments, concrètement entre une solution et chaque membre de la conjonction en [(59)] ».

Prenant appui sur Carlson (1987), Laca & Tasmowski (2001) défendent l'idée que la lecture dépendante de *même* dans *le même N* est garantie par la possibilité de reconnaître une structure en parties pour une situation donnée. Elles intègrent en outre l'idée de Moltmann (1992), selon laquelle la distributivité associée à la lecture dépendante de *même* peut se comprendre comme une quantification universelle sur les parties d'une entité plurielle de type événement. La relation assertée par *même* s'établit alors entre les participants aux sous-événements constitutifs de l'événement pluriel dénoté par la phrase. Dans l'exemple (61), *même* établit ainsi une relation d'identité entre l'individu présent dans le sous-événement [Jean a rencontré un individu], et l'individu présent dans le sous-événement [Marie a rencontré un individu] :

(61) *Jean et Marie ont rencontré le même individu.* (L&T 2001 : 154)

L'intérêt de cette analyse vient de ce qu'elle permet de rendre compte de façon uniforme de tous les cas de lecture dépendante de *même*. En (62), par exemple, *même* compare l'individu présent dans le sous-événement [Jean a rencontré un individu samedi] à l'individu présent dans le sous-événement [Jean a rencontré un individu dimanche] :

(62) *Jean a rencontré le même individu samedi et dimanche.* (L&T 2001 : 154)

Les lectures dépendantes de *même* peuvent donc être décrites comme des « lectures à antécédent partitionné, qui sont favorisées par tout ce qui, dans le contexte, peut mettre en relief que la situation dénotée par la phrase possède une structure en parties » (Laca & Tasmowski 2001 : 148)<sup>12</sup>.

#### 4.2 *Pareil* : une ‘réticence’ attendue

*Pareil*, enfin, se montre plutôt réfractaire aux lectures dépendantes. Cela ressort de (63), dans lequel la présence de l’adjectif déclenche une interprétation de type anaphorique :

- (63) *Pierre et Jacques ont # une voiture **pareille** / # des voitures **pareilles**.*

Les deux seuls exemples attestés dont nous disposons sont cités par Van Peteghem (2002), qui en souligne également le caractère exceptionnel :

- (64) *Il n’est pas deux individus qui aient des garnitures géniques absolument **pareilles**. (TLF informatisé)*  
(65) *Ils avaient, dans des corps différents, des âmes **pareilles** et des esprits jumeaux. (TLF informatisé)*

Ces exemples appellent plusieurs remarques. On notera tout d’abord que *des N pareils* s’y interprète à chaque fois comme un pluriel dépendant. En effet, chaque individu a *une* garniture génique en propre (cf. (64)), tout comme il n’a qu’une âme (cf. (65)). Et les phrases sous (66) montrent que le passage du pluriel au singulier compromet sérieusement la possibilité d’une lecture dépendante :

- (66) a. ?\**Il n’est pas deux individus qui aient une garniture génique absolument **pareille**.*  
b. ? *Ils avaient, dans des corps différents, une âme **pareille** et des esprits jumeaux.*  
c. # *Pierre et Jacques ont une voiture presque **pareille**.*

En ce qui concerne le légitimeur de la lecture dépendante, il semble bien s’agir, à chaque fois, d’un pluriel morphologique : *deux individus* en (64), le pronom *ils* en (65). Il importe cependant de souligner que ce seul pluriel ne parvient pas à légitimer pleinement l’interprétation dépendante de *pareil*, laquelle semble chaque fois ‘forcée’ par un élément extérieur. Ainsi que le remarque Van Peteghem (2002), tout d’abord, la présence de l’adverbe *absolument* en (64) contribue manifestement à forcer la lecture dépendante (cf. (67)) :

- (67) ? # *Il n’est pas deux individus qui aient des garnitures géniques **pareilles**.*

De façon similaire, on remarquera que la présence de *presque* en (68) rend l’interprétation dépendante éventuellement acceptable – bien que peu naturelle, encore une fois –, tandis que (69) s’interprète comme relevant d’une lecture anaphorique :

- (68) *Pierre et Jacques ont des voitures **presque** pareilles.*  
(69) # *Pierre et Jacques ont des voitures **pareilles**.*

Remarquons aussi qu’en (65), l’interprétation dépendante du SN contenant *pareil* est forcée par l’interprétation dépendante de *différents* dans le contexte gauche, ainsi que par la présence de *jumeaux*, qui fonctionne ici comme un adjectif à sens réciproque. En leur absence, l’interprétation dépendante de *pareil* devient vraiment peu naturelle :

- (70) ? *Ils avaient des âmes **pareilles**.*

Le peu d’affinité de *pareil* pour les lectures dépendantes peut s’interpréter comme un indice du fait que l’adjectif n’a pas pour vocation première d’exprimer la réciprocité, même si son sens foncièrement relationnel autorise parfois des ‘exceptions’. En effet, qu’il régisse un complément ou déclenche une anaphore, *pareil* permet le plus souvent de confronter un référent donné à un référent-parangon, lequel peut être préconstruit ou créé discursivement (cf. *supra*). On comprend donc son peu d’affinité pour les

lectures dépendantes, qui se caractérisent notamment par le fait que tous les arguments de l'adjectif se retrouvent sur un 'pied d'égalité' référentielle.

## 5 Conclusion

Notre promenade linguistique a suivi les chemins que lui ouvraient les différentes possibilités d'encodage des arguments de *même* et de *pareil*. Les faits examinés ont montré que le repérage des arguments de *même* est toujours indirect, dans la mesure où il passe par un appariement distributif sans lequel l'adjectif ne fait pas sens. *Même* peut ainsi s'interpréter comme le moyen d'identifier le facteur commun à deux situations mises en parallèle. Sémantiquement, il faut que le N sur lequel porte *même* puisse être distribué, *via* une prédication, sur (au moins) deux « repères indirects ». Les modalités de cet appariement dépendent étroitement du type d'emploi et de la configuration discursive. Dans tous les cas, la primauté de la distributivité explique vraisemblablement pourquoi *même* forme 'un bloc' avec l'article défini qui le précède. *Pareil*, qui présente plus de propriétés adjectivales que *même*, instaure une relation de ressemblance entre des entités référentiellement distinctes, sur la base d'une ou plusieurs caractéristique(s) commune(s). Le sens de *pareil* le prédispose à exprimer une relation asymétrique entre deux référents, dont l'un est plus virtuel que l'autre. L'adjectif, qui échappe à la contrainte de co-catégorisation de ses arguments, déclenche souvent le renvoi à un type, permettant ainsi de mettre en lumière le fait qu'un référent donné présente une ou plusieurs caractéristiques saillantes, ou jugées comme telles.

## Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C. (1973), *Même le roi de France est sage*, *Communication*, 20, 40-83.
- Anscombe, J.-C. & Ducrot O. (1978), Lois logiques et lois argumentatives, *Le français moderne*, 46-4, 347-357.
- Anscombe, J.-C. & Ducrot O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Liège-Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- Berrendonner, A. & Reichler-Beguelin, M.-J. (1996), De quelques adjectifs à rendement anaphorique : PREMIER, DERNIER, AUTRE, in G. Gross, P. Lerat & C. Molinier (éds), *Studi di linguistica teorica e applicata*, XXI/3, 475-502.
- Carlson, C. (2001), The effects of Parallelism and Prosody in the Processing of Gapping Structures, *Language and Speech*, 44, 1, 2-26.
- Carlson, G.-N. (1987), *Same and Different: Some consequences for syntax and semantics*, *Linguistics and Philosophy*, 10, 531-565.
- Corblin, F. (1995), *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Corteel, C. (2006), *Pareil* anaphorique : une reprise à forte charge appréciative, *Travaux de Linguistique*, 2, 91-116
- Corteel, C. (2009), Pour en finir avec la prétendue synonymie de *pareil* et *identique*, *Revue Romane*, 44, 1, 127-150
- Corteel, C. (2011, AP), Quand *même* s'en mêle : coquetterie discursive ou nécessité ?, *Le français moderne*, 2.
- Ducrot, O. (1980), *Les échelles argumentatives*, Paris : Les Editions de Minuit.
- Ferret, S. (1996), *Le bateau de Thésée. Le problème de l'identité à travers le temps*, Paris : Les Editions de Minuit.
- Gary-Prieur, M.-N. (1996), Figurations de l'individu à travers différentes constructions du nom propre en français, *Cahiers de praxématique*, 27, 63-76.
- Gary-Prieur, M.-N. (2001), *L'individu pluriel. Les noms propres et le nombre*, Paris : CNRS Editions.
- Grevisse M. (1988), *Le Bon Usage. Grammaire française*, 12<sup>e</sup> éd. refondue par A. Goes (2<sup>e</sup> tirage), Paris-Gembloux : Duculot.

- Junjaud, A. (2002), Le statut pronominal de *même* comparatif dans l'attribution et l'apposition, *Cahiers de grammaire*, 27, 49-76.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Kleiber, G. (2005a), Des démonstratifs bien énigmatiques : les démonstratifs cataphoriques génériques, in C. Dobrovie-Sorin (éd), *Noms nus et généricité*, Presses Universitaires de Vincennes, 45-67.
- Kleiber, G. (2005b), Les noms propres modifiés par *même*, *Langue française*, 146, 114-126.
- Laca, B. & Tasmowski, L. (2001), Distributivité et interprétations dépendantes des expressions d'identité, in G. Kleiber, B. Laca & L. Tasmowski (éds), *Typologie des groupes nominaux*, Presses universitaires de Rennes, 143-166.
- Martin, R. (1975), Sur l'unité du mot *même*, *Travaux de Linguistique et de Littérature*, Strasbourg, 227-243.
- Moltmann, F. (1992), Reciprocal and *same / different*. Towards a semantic analysis, *Linguistics and Philosophy*, 15, 411-462.
- Muller, C. (1996), *La subordination en français*, Paris : Armand Colin.
- Noailly, M. (1999), *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys.
- Noailly, M. (2000), *Ce même Bajazet : nom propre et principe d'identité*, *Lexique*, 15, 21-34.
- Noailly, M. (2003), *Et ce même Néron... Mais que fait même ici ?*, in B. Combettes, C. Schneedecker & A. Theissen (éds), 2003, *Ordre et distinction dans la langue et le discours. Actes du Colloque international de Metz (18, 19, 20 mars 1999)*, Paris, Champion, 373-385.
- Portine, H. (1999), La problématique des marqueurs grammaticaux. Esquisse d'application à l'étude de *même*, *Linguistica Pragmatis*, IX, 1, 1-19.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Riegel, M. (1997a), « *Tel* adjectif. Grammaire d'une variable de caractérisation », *Langue française*, 116, « Indéfinis et référence », 81-99.
- Riegel, M. (1997b), « *Tel* adjectif anaphorique : variable de caractérisation et opérateur d'abstraction », in W. De Mulder, L. Tasmowski-De Ryck, C. Vetter (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, 221-240.
- Schneedecker C. (2002), « Présentation : les adjectifs "inclassables" : des adjectifs du troisième groupe ? », *Langue française*, 136, 3-19.
- Schneedecker, C. (2006), *De l'un à l'autre et réciproquement... Aspects sémantiques, discursifs et cognitifs des pronoms anaphoriques corrélés l'un / l'autre et le premier / le second*, De Boeck, collection champs linguistiques, Bruxelles : Duculot.
- Smyth, R. (1994), Grammatical Determinants of Ambiguous Pronoun Resolution, *Journal of Psycholinguistic Research* 23, 3, 197-229.
- Van Belle, G. (1988), « Le fonctionnement discursif de (*se*) ... *lui-même* », *Travaux de linguistique*, 16, 87-110.
- Van Peteghem, M. (1997a), Mécanismes anaphoriques sous-jacents aux 'indéfinis' *autre* et *même*, in W. De Mulder, L. Tasmowski-De Ryck, C. Vetter (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, 187-200.
- Van Peteghem, M. (1997b), Sur un indéfini marginal : *même* exprimant l'identité, *Langue française*, 116, 61-80.
- Van Peteghem, M. (2000), Les indéfinis corrélatifs *autre*, *même* et *tel*, in L. Bosveld-De Smet, M. Van Peteghem & D. Van de Velde (éds), *De l'indétermination à la qualification : les indéfinis*, Artois Presses université, 117-202.
- Van Peteghem, M. (2001a), De l'identité à l'argumentation : les trois emplois de *même*, in H. Kronning et alii (éds), *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 669-678.
- Van Peteghem, M. (2001b), *Autre* et *même* sans nom : anaphore nominale ou pronominale ?, in C. Vet & W. De Mulder (éds), *Anaphores nominales et pronominales*, Amsterdam : Rodopi, 123-143.

- Van Peteghem, M. (2002), « Les différentes interprétations de *pareil* ou comment un adjectif relationnel devient un marqueur anaphorique », *Langue française*, 136, 60-71.
- Van Peteghem, M. (à paraître), Sur la subordination comparative dans les langues romanes et germaniques, *Journées de Corrélation 2*, Université de Toulouse le Mirail, 11-12 janvier 2007.
- Wagner, R.-L. & Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette.
- Zribi-Hertz, A. (1990a), NP *lui-même*, in G. Kleiber & J.-E. Tyvaert (éds), *L'anaphore et ses domaines*, Paris : Klincksieck, 377-402.
- Zribi-Hertz, A. (1990b), *Lui-même* et le concept de pronom A, *Langages*, 97, 100-127.

---

<sup>1</sup> Cf. Grevisse (1988 : 988-990), ou encore Wagner & Pinchon (1962 : 120-121).

<sup>2</sup> Le régime des adjectifs exprimant une relation d'identité ou de ressemblance est souvent introduit par la préposition *à* (cf. *pareil (à)*, *identique (à)*, *comparable (à)*, *similaire (à)*, *conforme (à)*, *semblable (à)*, *analogue (à)*...), tandis que celui des adjectifs exprimant la différence est généralement introduit par la préposition *de* (cf. *différent (de)*, *distinct (de)*, *dissemblable (de)*, *divergent (de)*...). Il s'agit là d'une simple tendance, toutefois, et non d'une règle absolue, ainsi qu'en attestent les adjectifs *contraire (à)* et *proche (de)*.

<sup>3</sup> Nous verrons *infra* que les arguments de *pareil* échappent parfois à la contrainte de co-classification.

<sup>4</sup> Le sens que nous donnons ici à « relationnel » diffère clairement de celui qu'il prend pour désigner les « pseudo-adjectifs » du type présidentiel. Comme on le sait, ces derniers se caractérisent sémantiquement par le fait qu'ils n'attribuent pas une propriété à un objet, mais qu'ils « établissent une relation entre le nom et un autre élément nominal » (Arrivé et alii 1986 : 33). Plus précisément, il s'agit d'adjectifs qui « indiquent une relation (par définition non gradable : \*un parc très municipal) avec le référent du nom dont ils sont dérivés » (Riegel et alii 1994 : 357). Cette relation, qui dépend du sémantisme du nom recteur, peut presque toujours être explicitée par un groupe prépositionnel ou une relative (cf. le voyage présidentiel ≈ le voyage du président). On est donc loin du caractère « relationnel » de même et de *pareil*, qui tient au fait qu'ils instaurent une comparaison entre au moins deux entités d'un ensemble de référence, fourni par le N sur lequel porte l'adjectif.

<sup>5</sup> Contrairement à ce qui semble se passer avec un adjectif comme *identique*. Sur ce point, cf. Corteel (2009).

<sup>6</sup> Kleiber (2005a) parle de « démonstratif cataphorique générique » dans un emploi tel que :

*J'aime ces longs cigares italiens que fume Clint Eastwood dans les westerns spaghetti.* (Gary-Prieur 2001)

- « Cataphorique » : parce que la relative est un ingrédient nécessaire du tour. Si on la supprime, le démonstratif ne peut se maintenir, la perte de la relative suscitant une interrogation sur l'identité du référent visé.

- « Générique » : en raison du statut générique du référent visé par le SN démonstratif : « ce ne sont évidemment pas les cigares particuliers qu'a fumé Clint Eastwood dans ses westerns spaghetti qu'aime le locuteur, mais bien un certain type de cigares dont les cigares particuliers fumés par Clint Eastwood sont des exemplaires ».

<sup>7</sup> De l'examen de notre corpus de 234 occurrences de *pareil* + complément, il ressort que 85 % des cas d'apposition mettent en jeu un 'complément-parangon'. Et sur le total des 150 'compléments-parangon' examinés, *pareil* occupe une position détachée dans 61 % des cas.

<sup>8</sup> Cette étude dégage clairement les différents arguments en faveur du caractère réduit des subordonnées comparatives du français.

<sup>9</sup> Au sens de Corblin (1995).

<sup>10</sup> Sur la notion de parallélisme, cf. Schnedecker (2006).

<sup>11</sup> Dans la citation de Laca & Tasmowski, le terme d'« anaphore » désigne le phénomène de l'anaphore intraphrastique, régi par la syntaxe. Il ne s'agit donc pas de l'anaphore interphrastique ou discursive, telle que nous l'avons envisagée *supra*.

<sup>12</sup> Pour une présentation des principaux facteurs permettant la construction d'un événement pluriel, et par conséquent, la lecture dépendante de *le même N*, se reporter à Laca & Tasmowski (2001 : 155-160).